

ORCHARD MASSIFICATION

# AU VOLANT



# LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANÇAIS

## LE SERVICE DE "AU VOLANT"

peut vous faire obtenir des réductions de **20 à 40 % ou des prix de gros**

### POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping (popotes, sacs, tentes, lits, matelas, etc.).

### POUR L'HABILLEMENT

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture.

Chaussures, prix de gros.

Costumes pour hommes.

Fourrures.

Parapluies hommes et dames.

Robes haute couture.

Sacs pour dames.

Short pour dames et messieurs.

Vêtements de sports et de plage.

### POUR LA MAISON

Ameublement.

Appareils à air chaud.

Appareils d'Eclairage.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine).

Appareils sanitaires, robinetterie.

Argenterie.

Aspirateurs.

Boites à bijoux, à cartes.

Carpettes.

Chauffage central.

Cireuses électriques.

Coutellerie.

Fers électriques.

Garniture de bureau.

Glacières de marques et réfrigérateurs de marques,

Linge de maison (draps, serviettes de table et de

toilette, nappes, taies d'oreillers, torchons,

toile basque, confection de tressus).

Papiers peints.

Postes de T. S. F., toutes marques.

Radiateurs électriques.

Réchaud à gaz.

Tapis et moquettes.

Tous articles électriques.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ 35 %. Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province : mais n'étant pas une entreprise commerciale, il vous rappelle que toute demande de renseignements entraînant à des frais qui ne vous sont pas comptés, « Au Volant » fait confiance à votre amabilité pour ne faire appel qu'à bon escient à une collaboration qui ne ménage ni sa peine, ni son temps pour vous rendre service.

### POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marques).

Joaillerie.

Portefeuilles.

Serviettes d'affaires.

Stylos.

### POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme.

Bicyclettes.

Canoës.

Costumes de bains.

Croquet de jardin.

Hors-bord.

Jeu de boule de Salon.

Jeux d'enfants.

Jeux de jardin.

Jeu de Roulette de Salon.

Machines à ramer.

Matelas de plage.

Ping-pong.

Raquettes de tennis.

Spirobol pour enfants.

Tous les articles de sport.

### POUR LA TABLE

Champagne.

Muscat, par bombonne de 12 litres franco 157 fr.

Portos.

Vins blancs et rouges.

### POUR LA TOILETTE ET LA SANTE

Coiffeur dames et messieurs.

Eau de Cologne.

Lunetterie.

### POUR LE TOURISME

Appareils photographiques.

Bicyclettes.

Hôtels (recomm. aux familles).

### POUR LE VOYAGE

Buvard de voyage.

Sacs de voyage.

# AU VOLANT

DIRECTION - REDACTION  
P U B L I C I T E  
10, Rue Pergolèse, PARIS  
PASSY 24-04

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION " LES VIEUX DU VOLANT " - N° 64 - 7<sup>e</sup> ANNÉE - JUIN 1938

## AUTOPHOBIE

C'était une maladie que nous croyions bien à jamais disparue, reléguée avec les vieilles erreurs que le ridicule avait tuées. Hélas ! il n'en est encore rien et nous devons reprendre la plume pour blâmer l'isolement dans lequel a dû se confiner au cours de ces dernières années, le dernier personnage atteint de cette maladie.

Un de nos correspondants vient de nous faire tenir un exemplaire de notre confrère « L'Argus Soissonnais » dans lequel est publiée la relation d'un procès vraiment singulier.

Deux camions marchent de conserve, à une bonne distance l'un de l'autre ! Ils viennent de quitter un petit village. Le conducteur du second camion vient de franchir un virage à 200 mètres plus haut. Il roule à 26 ou 28 kilomètres à l'heure — comme le prouvera l'enquête, — lorsqu'il aperçoit jouant au milieu de la chaussée quatre enfants, qui, à l'arrivée du véhicule, courent de gauche à droite, pour revenir de droite à gauche. A ce moment le conducteur oblique à gauche pour les éviter mais trop tard : deux enfants avaient cessé de vivre, les deux autres étaient grièvement blessés. Terrible et bien pénible accident.

L'enquête révèlera que les freins fonctionnaient bien, que le véhicule allait doucement et qu'enfin ces malheureux enfants avaient nargué le premier conducteur. Enfin il est de notoriété que dans cette côte les enfants s'accrochent souvent aux camions, riquant cent fois l'accident.

A l'audience l'avocat des parents des pauvres petites victimes réclame même la bienveillance du tribunal pour le conducteur.

Voilà le moment où l'autophobie va entrer en jeu : « M. le Procureur de la République (nous citons les termes exacts employés par notre confrère) attire l'attention du Tribunal sur la gravité des faits reprochés au conducteur, et souligne l'imprudence qui est la cause génératrice de cet accident comme de beaucoup d'autres. Après avoir indiqué la topographie du lieu de l'accident et rappelé les circonstances, il combat la thèse de l'imprudence des parents qui ne peuvent surveiller de près leur nombreuse famille. Il reproche notamment au conducteur de s'être porté à gauche.

« Il conclut à une condamnation de l'auteur de l'accident pour rappeler aux automobilistes que la route appartient à tout le monde ».

Cette simple citation fait déjà la preuve de l'ignorance des questions automobiles de ce magistrat ; mais il y a plus : elle montre un parti-pris indéniable !

Repronons donc cette relation, qui, faite sur place, doit être le reflet de la vérité la plus exacte. M. le Procureur de la République accuse le conducteur d'imprudence : imprudence de rouler à 28 km, à l'heure avec un camion en excellent état ? Imprudence de s'être porté à gauche pour éviter des enfants qui, s'étant garés une première fois sur leur droite, n'avaient plus à retraverser ?

Quant à estimer que le fait d'avoir de nombreux enfants dispense les parents de les surveiller, voilà une théorie pour le moins subversive !

Enfin, la prétention de rappeler aux automobilistes par une condamnation de ce malheureux conducteur, que la route appartient à tout le monde, cela dépasse notre entendement !

Alors que les Pouvoirs Publics eux-mêmes essayent chaque jour d'inculquer à toutes les catégories d'usagers de la rue et de la route que la chaussée est d'abord aux véhicules et que les piétons doivent y rester le moins de temps possible, allant même jusqu'à augmenter la responsabilité de ces derniers en cas d'accident, demander à un tribunal de reconnaître comme légitime la « divagation » d'enfants sur une route, c'est un comble !

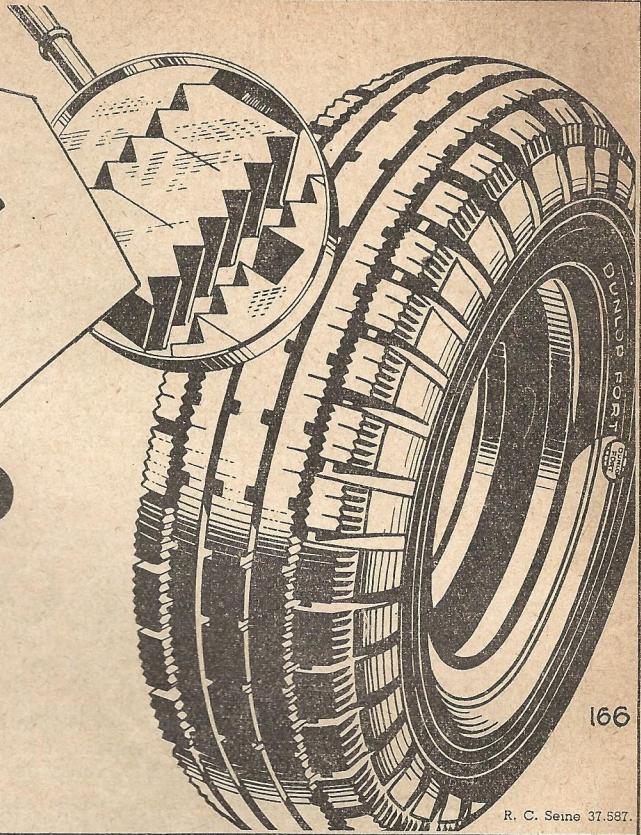
Voilà pourquoi le projet des Vieux du Volant, que nous avons expliqué ici même et qui tend à faire assister les tribunaux chargés de juger un procès automobile par une sorte de jury composé d'automobilistes, et qui réclame que ces mêmes tribunaux ne soient composés que par des magistrats automobilistes, est d'une réalisation nécessaire, que ce nouveau cas d'autophobie rend urgente.

**2.000 dents**  
**POUR MORDRE LA ROUTE**

# DUNLOP

## Fort

Pneu de Sécurité



R. C. Seine 37.587.

LE MEILLEUR  
 LE PLUS EMPLOYÉ  
 LES PLUS HAUTES  
 RÉFÉRENCES

## VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez  
 vos Ateliers, Usines  
 Magasins, Bureaux, etc., etc...  
 avec

# BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Maison Fondée en 1868

52 à 56, Rue du Landy  
 St-OUEN (Seine)

ECHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE

Tél. CLIGNANCOURT 01-22

## Pour votre CRÉDIT AUTOMOBILE

Le plus grand choix (voitures neuves ou revisées)

Les meilleures conditions chez nos garagistes affiliés

CITROEN F O R D  
 RENAULT HOTCHKISS  
 PEUGEOT S I M C A

## CRÉDIT en 24 HEURES

Groupement de la Défense du Crédit  
 193 rue Faubourg Poissonnière Paris 9<sup>e</sup>

Trudaine } 59-33  
 } 36-68



# NOUS AVONS GLANÉ CECI POUR VOUS!

## Les beaux dictos

Eau de la Saint-Jean, peu de vin et pas de froment.



## Palmarès

Les Vieux du Volant viennent de procéder à un nouveau recensement de leurs membres. Voici le nombre des Vieux du Volant dans les dix départements classés en tête en 1937 et en 1938 :

|                        | 1937 |                        | 1938 |
|------------------------|------|------------------------|------|
| Rhône .....            | 301  | Rhône .....            | 412  |
| Alpes-Maritimes .....  | 240  | Seine-et-Oise .....    | 373  |
| Bouches-du-Rhône ..... | 225  | Alpes-Maritimes .....  | 343  |
| Indre-et-Loire .....   | 218  | Bouches-du-Rhône ..... | 305  |
| Seine-Inférieure ..... | 216  | Seine-Inférieure ..... | 302  |
| Seine-et-Oise .....    | 192  | Indre-et-Loire .....   | 234  |
| Vienne .....           | 171  | Loire .....            | 215  |
| Loire .....            | 133  | Vienne .....           | 205  |
| Var .....              | 125  | Nord .....             | 186  |
| Nord .....             | 110  | Gironde .....          | 162  |

Ces résultats doivent stimuler encore la propagande que ne cessent de faire les 9.750 membres des Vieux du Volant. Quel est le département qui viendra en tête en 1939 ?

De plus, ces statistiques ont démontré que 85 % des Vieux du Volant étaient chefs d'entreprise : 99 % sont commerçants, 25 % professions libérales, 22 % industriels.



## Veillons-y !

Parmi ces Vieux du Volant, beaucoup occupent des situations qui les mettent en contact direct avec les Pouvoirs publics. Ceux-ci doivent insister pour qu'une surveillance active soit faite par la police afin que sur les routes et dans les rues des villages aucun véhicule ne reste en stationnement devant les plaques de signalisation.

Plusieurs de nos lecteurs ont perdu un temps appréciable à chercher leur route ou ont été aiguillés dans une fausse direction de ce fait.

Il y a là une éducation utile à entreprendre.



## L'assurance

En France, les assurances traversent une mauvaise période : les alignements successifs de la monnaie, les avantages non justifiés accordés aux membres de certaines associations, ont mis certaines compagnies en difficultés, d'où une élévation de tarif sensible et un accord qui commence déjà à ne plus être très respecté !...

Les bons conducteurs ne doivent pas payer pour les mauvais. C'est une vérité qui n'est pas encore reconnue en France, mais commence à l'être en Angleterre.

Chez nos voisins, les primes ont considérablement augmenté, mais l'automobiliste qui n'a causé aucun accident pendant une année a droit à une ristourne considérable.

Pour être tout à fait exact, nous devons dire qu'en France cette méthode tout à fait logique commence à être appliquée.



## Le Salon de l'Auto

Depuis plusieurs mois, notre ami Dotin, grand organisateur de notre Salon de l'Auto et Vieux du Volant, se débattait pour que le Palais de la Découverte lui rende le Grand Palais afin que la plus grande exposition mondiale de l'automobile ait lieu.

Il vient d'avoir la satisfaction ; nous sommes heureux d'annoncer que le Salon 1938 aura lieu à Paris, du 6 au 16 Octobre prochain.

## Pompes à essence

Saviez-vous qu'il existait des pompes à essence totalisant non la quantité de carburant fourni mais le prix.

« Donnez-moi donc pour 53 fr. 50 d'essence... »

— Bien volontiers ! »

En France, à Paris, nous en possédons au moins une : à l'angle de l'Avenue de Versailles et de la rue Rémy.



## Conseils

Un de nos confrères de Casablanca publiait ces temps derniers un intéressant article sur les campagnes pour la Sécurité de la Route, disait notamment que les conseils doivent revêtir une forme bon enfant et gaie.

Que dirait-il, s'il lisait les lignes suivantes, extraites d'une série de conseils élaborés très utilement par l'Association fraternelle de la Police d'Amiens :

## Aux cyclistes

« Vous conduisez un véhicule et vous êtes soumis aux mêmes obligations de circulation qu'un automobiliste.

« Ne faites pas des « ailes de pigeon » sur la chaussée pour épater le populo.

« Ne circulez jamais sur les trottoirs et redoublez d'attention sur les places et promenades.

« Une plaque de contrôle vaut 12 francs, une plaque d'identité 4 francs, un timbre avertisseur 3 fr. 50, un falot 15 sous, une contravention 150 fr. »

# INFORMATIONS

## POUR LA CHASSE

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs les conditions d'assurance chasse qui leurs sont offertes pour eux par deux Compagnies d'Assurances Françaises :

### TARIF « SOCIETES »

Première Compagnie

#### *Responsabilité civile.*

|                     |                 |         |
|---------------------|-----------------|---------|
| Garantie n° 1 ..... | 100.000 .....   | 20 Frs. |
| — n° 2 .....        | 200.000 .....   | 25 »    |
| — n° 3 .....        | 300.000 .....   | 30 »    |
| — n° 4 .....        | 500.000 .....   | 40 »    |
| — n° 5 .....        | Illimitée ..... | 60 »    |

#### *Individuelle.*

|                     |                        |      |
|---------------------|------------------------|------|
| Garantie n° 6 ..... | 25.000 Mort            | 10 » |
|                     | 25.000 Infirmité ..... |      |
| — n° 7 .....        | 50.000 Mort            | 20 » |
|                     | 50.000 Infirmité ..... |      |

Droits et taxes .....

#### *Exemples*

1°) La garantie obligatoire de 100.000 Frs coûte 23 Frs tous frais compris.

2°) Un chasseur désirant s'assurer pour les garanties 2 et 6.

Responsabilité Civile ..... 200.000

Individuelle ..... 25.000  
25.000

Paiera : 25 Frs + 10 Frs + 3 Frs = 38 Frs.

*Nota.* — L'Assurance de la Responsabilité Civile couvre les accidents corporels par armes à feu, causés à autrui, y compris les dégâts matériels jusqu'à 20.000 Frs, mais avec franchise de 200 Frs pour ces derniers. En outre, les chiens de chasse sont toujours exclus.

L'Assurance Individuelle, couvre les accidents corporels par armes à feu pouvant survenir à l'assuré lui-même, que la responsabilité d'un tiers soit engagée ou non.

#### Deuxième Compagnie

Le Chasseur est assuré comme il est dit aux conditions générales de la police, jusqu'à concurrence par sinistre, soit :

1°) De cent mille Frs pour les corporels, et cinq mille Frs avec franchise de deux cent cinquante Frs pour les matériels, moyennant la prime nette de 12 Frs plus frais et impôts, dont décompte ci-dessous :

|                   |      |
|-------------------|------|
| Prime nette ..... | 12.  |
| Répertoire .....  | 0,70 |
| Coût police ..... | 3.   |
| Impôts .....      | 0,65 |
| Timbre quit. .... | 0,50 |

16,85

2°) ou de deux cent mille francs pour les corpo-

rels, et cinq mille francs avec franchise de deux cent cinquante Frs pour les matériels moyennant la prime nette de 17 Frs plus frais et impôts dont décompte ci-dessous :

|                   |      |
|-------------------|------|
| Prime nette ..... | 17.  |
| Répertoire .....  | 1.   |
| Coût police ..... | 3.   |
| Impôts .....      | 0,95 |
| Timbre quit. .... | 0,50 |

22,45

3°) ou de trois cent mille francs pour les corporels et cinq milles francs avec franchise de deux cent cinquante francs pour les matériels moyennant la prime nette de 20 frs 50 plus frais et impôts dont décompte ci-dessous :

|                   |       |
|-------------------|-------|
| Prime nette ..... | 20,50 |
| Répertoire .....  | 1,35  |
| Coût police ..... | 3,00  |
| Impôts .....      | 1,10  |
| Timbre quit. .... | 0,50  |

26,45

Le cabinet ci-dessous a signé avec les Compagnies un accord lui permettant de mettre ces conditions à votre disposition. Nos lecteurs qui désireraient en bénéficier n'auront qu'à lui demander la combinaison qu'ils préfèrent : il leur sera adressé la formule utile et ils se trouveront couverts immédiatement après paiement de la cotisation se rapportant à la combinaison choisie. Prière d'adresser les demandes à l'O. F. A., 16, boulevard Saint-Denis, à Paris.

## UN GUIDE INTÉRESSANT

Une nouvelle édition — la quatrième — du « Guide du chauffeur d'automobiles » dont notre camarade Zerolo est l'auteur vient de paraître chez Garnier frères. L'édition précédente a été éprouvée très rapidement et nous croyons pouvoir prédire le même sort à celle-ci. L'ouvrage a été complètement revu et mis à jour. Les nouvelles tendances de la construction automobile et les derniers perfectionnements sont exposés dans un appendice illustré de nombreuses gravures. Le chapitre relatif au Code de la Route contient les dispositions les plus récentes que tous les automobilistes doivent connaître.

### Vieux du Volant

#### CONSULTEZ

P.-E. GUILLAUMET, V. du V. 238  
6, Allées François-Ier - FONTAINEBLEAU (S.-&M.)

#### VOUS OBTIENDREZ

une bonification spéciale-bons conducteurs  
des primes réduites  
des ristournes fin d'année sans accident  
**au Lloyd's de Londres**

# LES DÉCRETS-LOIS DU 3 MAI 1938 ET LEURS APPLICATIONS

De nombreux changements ont été faits dans notre juridiction, tant fiscale que judiciaire et sociale.

## ACCEPTATION OBLIGATOIRE DES LETTRES DE CHANGE

Désormais, l'article 124 du Code de Commerce est modifié, dans le but de rendre obligatoire l'acceptation des traites.

Le tireur peut désormais stipuler que la traite sera présentée à l'acceptation, avec ou sans fixation de délai. Il peut interdire dans la lettre la présentation à l'acceptation.

Lorsque le tireur a satisfait aux obligations résultant pour lui du contrat, le tiré ne peut se refuser à donner son acceptation dès l'expiration d'un délai conforme aux usages commerciaux. Le refus d'acceptation entraîne de plein droit la déchéance du terme aux frais du tiré.

Par conséquent, si l'effet est émis en paiement d'une convention relative à des fournitures, si la convention est passée entre commerçants, si les marchandises sont livrées et que la traite soit présentée dans le délai nécessaire pour procéder à la vérification des marchandises, le tiré doit l'accepter, sous peine d'être assigné en paiement après que protégé pour refus d'acceptation sera dressé.

## DISPOSITIONS FISCALES

Il y a lieu de noter que sauf stipulation contraire les dispositions des décrets sont applicables à compter du 5 Mai 1938.

L'article 7 décide que les impôts directs et taxes assimilées au profit de l'Etat sont majorés de 8 %. Par conséquent, doivent supporter cette majoration, impôts céduaires, impôt général, contribution foncière, redevance des Mines, redevance pour l'emploi obligatoire des mutilés.

Comme cette taxe est applicable pour 1938 et 1939, les produits taxables de 1937, seront majorés de 8 %. Lorsque les rôles seront déjà émis, un rôle complémentaire sera émis, sauf pour la contribution foncière lorsque les sommes seront inférieures à 30 %.

Les impôts indirects, la taxe à la production droits, redevances, arrérages, seront majorés de 8 % pour être de 8,70 %, la taxe de 2 % étant elle-même fixée à 2,20 %.

Comme précédemment, cette majoration de 8 % ne devra pas être mentionnée sur les factures, mais incorporée dans les prix. Naturellement, les commandes en cours livrées antérieurement au 5 mai, ne supporteront que 8 % tandis que 8,70 % seront applicables après. La date du paiement demeure sans importance.

La taxe de 2 % n'échappe pas à la majoration, mais le fait générateur de la taxe étant le paiement de la facture qui auront été encaissées postérieurement au 4 Mai 1938.

Egalement, supportent la majoration de 8 % les taxes au poids et à l'encombrement, les licences de transports privés, les droits de consommation de circulation, les surtaxes sur les apéritifs anisés, etc...

Le dernier alinéa de l'article 8 prévoit la simplification de calcul des impôts et taxes en arrondissant au franc ou demi-franc supérieur, au décime ou demi décime, les tarifs obtenus après majoration.

## ENREGISTREMENTS

Tous les impôts droits et taxes perçus par l'enregistrement seront majorés de 8 %, aussi bien les cessions de parts, mutations entre vifs ou par décès, contrats d'assurances obligation constitution de société, taxe de 1<sup>e</sup> mutation.

Un délai d'un mois permet d'enregistrer aux anciens droits les actes présentés à la formalité d'ici le 3 Juin 1938.

De même, les droits de timbre seront majorés, mais la mise en vigueur de cette majoration sera fixée par décrets.

En principe, la majoration de 8 % est applicable jusqu'au 31 Décembre 1939.

Les marchés passés avec la défense nationale et les collectivités supportent déjà une taxe de 20 % pour les premiers, et de 8 % pour les deuxièmes. Ces taxes seront majorées et en outre, il sera institué une surtaxe, qui sera fixée par décret.

## DEGREVEMENTS FISCAUX

L'article 9 prévoit une exonération de 10 ans de l'impôt foncier pour les nouvelles constructions qui devront être terminées au plus tard en 1941, pourvu qu'elles observent les prescriptions légales, sans distinguer s'il s'agit de bâtiments commerciaux, agrément, plaisance, etc...

Les acquisitions de terrains, enregistrées avant le 1<sup>er</sup> Janvier 1942, ne supporteront que 50 % des droits (13,50 %) à condition que l'acquéreur prenne l'engagement de construire des maisons destinées exclusivement à l'habitation, sauf en ce qui concerne les rez-de-chaussée, qui pourront être loués commercialement. Ces constructions devront être

achevées dans les deux années de la date de l'acte.

Cette bonification de droits est applicable également aux acquisitions de bâtiments destinés à être démolis, ainsi que leurs dépendances, et dont la superficie est inférieure à 1.000 m<sup>2</sup>.

## RÈGIME FISCAL DES ARTISANS

Différentes modifications y sont apportées par l'art. 26 qui modifie comme suite le § 15 de l'art. 264 du Code général.

Sont exonérés de la patente, les ouvriers travaillant chez eux ou chez des particuliers, à façon ou pour leur compte, et avec des matières leur appartenant, qu'ils aient ou non une enseigne ou une boutique, s'ils n'occupent pas de compagnon et n'utilisent que le concours d'un apprenti de moins de 18 ans muni d'un contrat d'apprentissage passé dans les formes légales.

La veuve qui continue, avec l'aide d'un seul ouvrier et d'un seul apprenti, la profession de son mari est également exonérée.

L'artisan peut dorénavant employer ses enfants même mariés, ce qui lui permet ainsi de recourir à la main-d'œuvre familiale.

Les artisans maîtres seront désormais exempts des centimes pour Chambres de Commerce, dont les ressources sont assurées par le versement d'une taxe annuelle de 10 frs, augmentée le cas échéant des centimes votés par les Chambres.

## AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS

Afin de favoriser la reprise économique et d'inciter les entreprises à renouveler leur outillage, à agrandir leurs locaux, on a procédé à des immobilisations d'ordre social. L'article 33 du décret permet d'appliquer un amortissement exceptionnel aux amortissements faits postérieurement au 3 mai 1938, en raison de : extension de locaux, de matériel et d'outillage destinés à accroître le rendement, construction de logements ouvriers, crèches, garderies d'enfants, participation à la fondation ou au rendement des sociétés d'habitation à bon marché ou de dispensaire. Cette liste est limitative et le bénéfice du décret ne saurait s'étendre à d'autres dépenses.

Les Chefs d'entreprises qui auront de telles dépenses à entreprendre pourront utilement consulter leur Contrôleur, dont l'avis favorable sera une garantie de l'acceptation de ces amortissements supplémentaires.

Le montant maximum de l'amortissement exceptionnel pourra atteindre le 20 % du montant des bénéfices de l'exercice au cours duquel les investissements auront été pratiqués et l'intéressé devra joindre à ses déclarations annuelles un état des dépenses faites et fournir toute justification utiles.

L'article 34 prévoit la possibilité pour les entreprises n'ayant pas les disponibilités nécessaires, la constitution de provisions, qui seront admises en déduction, pour être effectuée en vue du renouvellement de l'outillage et du matériel, et dont les conditions d'application feront l'objet d'un décret. Les articles 35 et 36 permettent à nouveau la fusion des sociétés, au droit fixe de 30 frs.

## HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les rémunérations versées pour du travail supplémentaires ne seront pas taxables sur les traitements et salaires et à l'impôt général dus au titre de 1939 et 1940. Un décret en fixera exactement l'application.

## OUVERTURE DE CRÉDIT

L'article 17 abroge le droit de 0,75 % sur les ouvertures de crédit, en fixant le taux au droit fixe de 0,75. Lors des réalisations ultérieures, le droit proportionnel de 1,50 % majoré de 8 % sera exigible.

Le bénéficiaire de l'ouverture de crédit devra souscrire au bureau de l'enregistrement qui a reçu l'acte original dans les 20 premiers jours de chaque trimestre une déclaration de la somme à concurrence de laquelle le crédit se trouvait réalisé à la fin du précédent trimestre. Les parties sont solidaires pour le paiement des droits.

Les opérations de cette nature, faites antérieurement au décret, devront souscrire une même déclaration, pour la première fois le 20 Juillet 1938, et ne seront redevables éventuellement que du droit de 0,75 %. Les actes d'avances sur titre ne donneront ouverture qu'au droit de 1,20 % au lieu de 1,50 % s'il s'agit d'acte ayant été assujetti au droit de 0,30 %.

Les emprunts destinés à la consolidation d'emprunts faits moins de trois années auparavant en vue de la construction seront exonérés du droit proportionnel de 1,50 % et de la taxe hypothécaire.

(à suivre)

R. TOUZET,  
Expert-Comptable près les Tribunaux.

**ETES - VOUS  
BIEN ASSURÉ**



**O.F.A.**

**vous le dira**

**de plus  
il consent**

**des conditions  
exceptionnelles**

**aux Vieux du Volant**



**UN RENSEIGNEMENT  
NE COUTE RIEN**

Soumettez lui votre cas, l'O.F.A.  
répondra dans les  
quarante-huit heures



**OFFICE FRANÇAIS D'ASSURANCES  
AUTOMOBILES**

**6, Boulevard Saint-Denis, PARIS** Tél. - Provence  
09-32

## **LE CINEMA**

**L**es deux films les plus marquants du mois sont, à mon avis : « Blanche-Neige et les 7 nains » (production américaine dialoguée en français) et « Le quai des brumes » (production française).

Le premier est bien, en vérité, un miracle du cinéma et c'est au plus prodigieux animateur moderne de féeries, Walt Disney, que nous le devons. Ce poète (car c'en est un, indiscutablement) vient de nous donner là un pur chef-d'œuvre de divertissement pour petits et grands, fait de magnificence, de beauté, de grâce et de charme.

Ce dessin animé, composé de quelques 350.000 images, représente de la part des réalisateurs une somme vraiment inouïe d'audace, de labeur et de patience. En plus il réalise cette gageure de retenir durant une heure et demie sans qu'elle soit distraite un instant, l'attention des hommes d'une époque toute de matérialisme ! Ça c'est un résultat, surtout lorsqu'on considère que « Blanche-Neige » n'est autre que le fameux conte des frères Grimm !

Une œuvre enchanteresse comme celle-là exigeait mille détails de la plus pure fantaisie. Walt Disney ne les a pas ménagés et ils sont tous ravissants. Nous les devons aux charmantes petites bêtes de la forêt, amies de Blanche-Neige : les biches, écureuils, lapins, oiseaux, etc... et aux sept nains si comiques et si bien dénommés : Prof, Atchoum', Joyeux, Grinchueux, Dormeur, Timide et Simplet. Par la diversité de leurs caractères ces sept petites créatures de légende composent tout un monde et dispensent la plus franche gaieté tout au long du film.

A côté des moments réjouissants, il y a des passages d'épouvante où se place le personnage fatidique de la vilaine sorcière, et qui donnent lieu à des gravures impressionnistes d'un saisissant effet.

Le dessin de chaque image est magistralement composé et ne varie pas tout au long du film. Il est toujours gracieux lorsqu'il s'agit de la douce et jolie Blanche-Neige, des gnômes si drôles ou des bêtes attendrissantes, et plein d'horreur quand le sujet se reporte sur la sorcière.

Les couleurs sont belles et choisies avec goût, mais le seul reproche que l'on puisse faire est qu'elles sont parfois un peu « timides » dans leurs tonalités. Les Syllies-Symphonies nous avaient habitué à mieux.

Ne manquez pas ce film, c'est une date dans l'histoire du cinéma.

Pour le second, il ne s'agit plus de conte de fées, mais de réalisme 100 % tel qu'il peut plaire ou tel qu'on peut ne pas l'aimer. Quel que soit votre goût, vous serez forcés de reconnaître que c'est là une œuvre de classe, âpre, puissante et prenante.

Le sujet est emprunté au romancier Pierre Mac Orlan ; il est d'une vérité brutale et poignante. Tout le film se déroule dans une atmosphère grise et trouble qui vous étroit de singulière façon comme un chant nostalgique plein de désespoir, de misère et d'amour.

La réalisation de Marcel Carné est de premier ordre. Elle est secondée par une interprétation absolument magistrale et pour laquelle nous devons vivement féliciter : Michèle Morgan, Jean Gabin, Michel Simon, Aimos et Pierre Brasseur.

Remarquable !...

En dehors de ces films, je vous signale ceux :  
...Très bons : La huitième femme de Barbe-Bleue (Du meilleur Ernst Lubitsch avec Gary Cooper et Claudette Colbert) — L'étrange Monsieur Victor (Bien fait, soigné — Raimu, Pierre Blanchard et Madeleine Renaud) — La Carravane du désert (Paul Robeson) — Une Nation en marche (une réalisation de grand style).

...Bons : Vénus de la route — Le mystère du radio X — Ma sœur de lait — Mariage double (W. Powell — M. Loy) — Les hommes sans soleil — Prison centrale — Fausses nouvelles (de René Clair — M. Chevalier) — Le dernier gangster (E. G. Robinson) — Miss Catastrophe.

...Passables : Musique pour madame — La Glu — Fifipeau-de-pêche — La revanche de Bulldog-Drummond — Au soleil de Marseille — La peur du scandale — 52<sup>e</sup> rue — L'enfant rebelle — Mam'zelle Vedette — Le Dibbouk — Le cœur ébloui — Quelle joie de vivre.

...Sans classement : Capitaine tzigane — Les femmes collantes — Barnabé — La Vénus de l'Or — L'escale du bonheur — Les gaîtés de l'Exposition — Le divorce de lady X — La Présidente.

Marcel BRIDOUX.



CHEZ

# LES VIEUX DU VOLANT

## MANIFESTATIONS

**J'**AI eu le mois dernier une grande joie : notre Ve Congrès a été des plus réussis.

Réussi au point de vue travail. Des idées intéressantes ont été émises et surtout les Vieux du Volant ont pris nettement position dans la lutte pour la Sécurité de la Route en faisant appel à toutes les bonnes volontés, individuelles ou collectives, qui veulent travailler à cette importante question.

Ainsi que je l'ai bien souvent écrit ici-même, les Vieux du Volant n'ont pas la prétention d'avoir le monopole de la Sécurité de la Route. Mais ils estiment que l'action nécessaire ne peut être efficace que si toutes les initiatives se centralisent et bénéficient d'un plan d'ensemble pour mieux réussir.

Cet appel à l'union, les Vieux du Volant, qui n'attachent aucune vaine gloire à la réalisation de la tâche qu'ils ont choisie, doit être entendu par tous ceux dont les démonstrations ne tendent pas à une simple justification de leur existence. Ceux qui viendront à nous prouveront ainsi leur désintéressement ; les autres nous apporteront eux-mêmes la preuve que leur agitation ne vise que des buts extra-association et que leurs craintes d'une concurrence justifient leurs aspirations commerciales.

Réussi, notre Congrès l'est par l'empressement que les plus hautes personnalités de la Côte-d'Or ont apporté à recevoir les Vieux du Volant : un ancien Ministre nous accueille en personne à notre première escale. Le Commandant Charrrier, directeur du Comité de Propagande pour la Bourgogne, nous apporte une collaboration effective. Le Maire de Beaune, le Président de la Chambre de Commerce nous aident et nous reçoivent officiellement. M. Petit, sous-préfet, représentant le Préfet, le Commandant de la Gendarmerie de la Côte d'Or suivent nos travaux et sont à nos côtés. Le Capitaine Grappin, directeur de l'Office de Tourisme, nous pilote lui-même avec une érudition digne d'éloge.

Réussi, notre Congrès l'est aussi par la sympathie instinctive qui s'en dégageait et qui a incité M. Roger Boset, Procureur du Roi à Bruxelles, de passage à Beaune, à solliciter d'être des nôtres, et le fait, à l'heure actuelle, réunir les pièces nécessaires à son admission parmi nous.

Réussi, notre Congrès le fut enfin par l'empressement de nos camarades à participer plus nombreux chaque année à cette belle manifestation. J'ai fait un rapide calcul, la moyenne des kilomètres effectués par nos congressistes fut de 350 ! Certains faisant même plus de 600 kilomètres pour rejoindre Beaune. Je dirai cependant mes regrets de n'avoir pas vu plus nombreux nos camarades de la Côte-d'Or. Notre délégué de Beaune, notre camarade Perret, avait mis tout son cœur à la réalisation de ce programme. Il aurait été normal qu'il fut plus entouré par les Vieux du Volant de la région.

Réussi, notre Congrès le fut également par une recrudescence d'adhésions transmises par nos camarades qui, ne pouvant être des nôtres, ont tenu à apporter ainsi à leur association le témoignage de leurs sentiments.

Depuis trois ans, nous n'avions pas atteint en un mois le nombre des adhésions reçues en Mai : presque 200 !

A cette cadence, c'est le 10.000<sup>e</sup> membre inscrit dans le courant du mois de Juillet.

Vous savez tous combien votre Président, le Comité tout entier, désirent assister le plus tôt possible à cette inscription.

Mettions-nous y donc tous. La saison des vacances est propice à cette prospection, car, au cours de nos randonnées, nous avons des occasions inespérées de rencontrer des amis éloignés, que nous avions toujours désiré inciter à faire partie de notre belle occasion.

Vous avez tous répondu à mes appels des mois derniers. L'approche du 10.000<sup>e</sup> Vieux du Volant doit galvaniser encore nos possibilités. Je compte sur vous et suis persuadé que je ne serai pas déçu.

Docteur M. FRINGUET,

Président-fondateur des Vieux du Volant.

### Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.

### Notre programme :

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.

### Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; création et organisation des Visites de Sécurité.

### Nos résultats :

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 31 % en 1936.

**N'OUBLIEZ PAS QUE**

on s'éclaire, on se chauffe, on cuisine, on soude  
sur la Route et à l'Étape avec le **GAZ MAGONDEAUX**

S<sup>te</sup> N<sup>le</sup> MAGONDEAUX, 30, Bd Pershing, Paris (17<sup>e</sup>) P<sup>te</sup> Maillot - Tél. Etoile 48-65 et 48-66

Renseignements gratuits — Remise 5 % en demandant la notice A

*la meilleure garantie pour votre moteur*

**Castrol**  
BREVETÉE S.G.D.G

*en vente dans tous les garages*

**Automobilistes,**

en adoptant la véritable courroie-chaine

**W H I T T L E**

cuir extra et maillons d'acier combinés

Se pose en 2 minutes. Donne un entraînement parfait, une flexibilité absolue. Ne demande aucun entretien. Dure indéfiniment. Supprime le démontage du radiateur.

Représentant exclusif : Éts ROLLET & Cie  
64, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (Roquette 80-42)

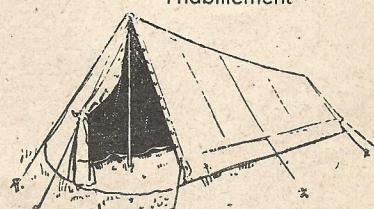
**MAISON DES SPORTS**

3, Rue Taitbout PARIS 9<sup>e</sup> — PRO. 01-09

**TOUT**

le matériel  
les accessoires  
l'habillement

LE CAMPING  
pédestre, nautique  
scout, montagne  
cyclo-aut.



Remise aux "Vieux du Volant"

LES SPORTS NAUTIQUES  
Natation, Plage  
Canadiens, Kayaks  
Pavillons, Voilerie

TENNIS

Machines à ramer

# *NOTRE V<sup>e</sup> CONGRÈS remporta un succès sans précédent*

Le V<sup>e</sup> Congrès de la Sécurité de la Route, présidé par notre Président, le Dr. Fringuet, s'est tenu à Beaune les 14, 15 et 16 mai. Environ cent personnes étaient venues de Paris, Trouville, Fécamp, Bordeaux, St-Etienne, Marseille, etc. Les congressistes furent reçus lors du contrôle de passage du Rallye-Bourgogne à Dijon, à l'Hôtel de Ville (ancien hôtel des Ducs de Bourgogne), par M. Jardillier, député-maire, ancien Ministre. Après d'amicales allocutions de part et d'autre, un vin d'honneur, coupé par le cassis si renommé de la région, désaltéra nos camarades qui venaient d'arriver par la route sans une défection et sans un accident.

Peu après, le départ pour l'ultime étape du Rallye-Bourgogne fut donné de minute en minute ; M. Petitjean, directeur du Rallye, remit à chacun un panier des spécialités bourguignonnes : crème de cassis, pain d'épice, moutarde. Bientôt tous les congressistes se retrouvaient à Beaune. Reçus à la Chambre de Commerce, un vin d'honneur leur fut offert par le Président de cette chambre, M. Moingeon.

Le dimanche 15 au matin, dans la très jolie salle des fêtes de l'Hôtel de Ville eut lieu la séance de travail du Congrès. Après la lecture de nombreux rapports sur la Sécurité de la Route et plusieurs suggestions les voeux suivants furent votés à l'unanimité.

« Le V<sup>e</sup> Congrès de la Sécurité de la Route organisé les 14, 15 et 16 Mai 1938 à Beaune par « Les Vieux du Volant », réuni en assemblée plénière,

« Etant donné les résultats obtenus par le plan d'action étudié et appliqué par les Vieux du Volant, dont l'efficacité est démontrée par les chiffres publiés par les statistiques officielles des pouvoirs publics ;

« Etant donné que les essais et réalisations faites par les Vieux du Volant en application de leur plan d'action ont donné toute satisfaction et remporté une unanimité favorable ;

« Etant donné l'importance des problèmes posés par la Sécurité de la Route, pour l'extension de laquelle tout doit être tenté ;

« Emet le voeu :

« 1<sup>o</sup>. — Que toutes les collectivités, qui désirent s'intéresser à la Sécurité de la Route, s'unissent dans le cadre de l'action lancée et poursuivie par les Vieux du Volant ;

« 2<sup>o</sup>. — Que les Sociétés d'assurances pratiquant le risque automobile apportent une collaboration efficace et constante à cette action ; puisqu'elles sont financièrement intéressées à la diminution du nombre des accidents ;

« 3<sup>o</sup>. — Que le Gouvernement et MM. les Parlementaires apportent une attention précise et énergique à la réalisation des projets pouvant améliorer la Sécurité de la Route, question intéressant la nation toute entière ».

A l'issue de cette séance de travail, un vin d'honneur fut offert par la Municipalité de Beaune, et M. Duchet, maire et conseiller général, souhaita aux Vieux du Volant une cordiale bienvenue.

L'après-midi fut consacré à la visite détaillée de

la Ville de Beaune et de ses caves sous l'érudite direction du capitaine Grappin, directeur de l'Office de Tourisme.

Le soir un banquet bourguignon aux chandelles groupait tous les congressistes dans les celliers des fameux Hospices de Beaune, sous la présidence de M. Marcel Petit, sous-préfet, entouré du Dr. Fringuet, du Capitaine Grappin, directeur de l'Office de Tourisme, du Commandant de gendarmerie Lagathe, de Dijon, de M. Perret, l'infatigable Commissaire Général du Congrès, etc...

Autour de la longue table supportant les anciens chandeliers de cave, s'étaient groupés les Vieux du Volant ; un menu de choix avait été préparé et était arrosé de toute la gamme des grands vins de la Côte, offerts, dans leurs meilleures années, par les négociants beauinois. Pous aider à la digestion, eau de vie de marc ou fine de Bourgogne, et, pendant le repas, la phalange renommée des « Chantoux de Biane » fit entendre ses airs régionaux qui eurent le plus grand succès. Des discours longuement applaudis furent prononcés et notre secrétaire général, André Fringuet, eut l'agréable mission de lire le classement du Rallye-Bourgogne, tandis que chacun fumait un des délicieux cigares « An Taro » offerts très aimablement par notre camarade Pacheu.

Voici le classement du Rallye-Bourgogne : 1<sup>er</sup> M. René Brulet, venant de Fécamp (Seine Inférieure) ; 2<sup>e</sup> M. Bary, venant de Meaux (Seine-et-Oise) ; 3<sup>e</sup> M. Garrigues, venant de Bordeaux ; 4<sup>e</sup> M. Auger, venant de Trouville (Calvados) ; 5<sup>e</sup> M. Laquerbe, venant de Paris ; 6<sup>e</sup> ex-æquo MM. Mariaud, venant de Marseille, et Granget, venant de Cloyes (Loir-et-Cher) ; 8<sup>e</sup> M. France, venant d'Orléans ; 9<sup>e</sup> M. Boulet, venant de Paris ; 10<sup>e</sup> M. Delaunay, venant de Paris ; 11<sup>e</sup> M. Soucy, venant de Paris ; 12<sup>e</sup> M. de Rojas, venant de Châlons-sur-Marne (Marne) ; 13<sup>e</sup> M. A. Fringuet, venant de Paris ; 14<sup>e</sup> M. Bigerelle, venant de Cherannes (Yonne).

Ge n'est que vers minuit que chacun se mit en devoir de gravir le petit escalier en colimaçon, qui ramenait les congressistes à la surface de la terre. Mais comme chaque convive, un peu inquiet de la longue carte des vins et de la diversité des crus avait contenté d'une façon très sage et très modérée le désir de les bien connaître, l'escalier tortueux ne parut à aucun un « tourneviere » sans fin, pas plus que les petites rues vieillotes qui conduisaient aux hôtels, ne parurent ni sinuées, ni ondulatoires. Tout, grâce à la sagesse de tous, se termina fort bien.

Le lendemain départ pour la colonne romaine de Cussy, Ivry-en-Montagne, et déjeuner exquis et plein d'entrain à Bligny-sur-Ouche, à l'Hôtel des Trois Faisans. Au dessert notre camarade Fages, de Marseille, passager de M. Mariaud, avait eu la délicate attention, ayant gagné au Congrès 1936 un prix récolté en extrémis, d'apporter une splendide mallette-pharmacie qui fut mise en loterie. C'est Madame Auger, de Trouville, qui fut l'heureuse gagnante. Après-midi retour par Bouilland, la Roche-Perçée, Fontaine-froide, et hélas ! dislocation à Beaune. Et chacun reprit la route, et chacun rentra chez soi. Le soleil bourguignon fut de la fête : il pleuvait ailleurs ; nous eûmes le beau temps !

# "LES 3 AS"



...  
GUIDE GASTRONOMIQUE de PARIS ..... 10 fr.  
GUIDE GASTRONOMIQUE de la FRANCE ... 25 fr.  
GUIDE GASTRONOMIQUE INTERNATIONAL. 40 fr.

... PRÉSENTENT LEUR 6<sup>e</sup> ÉDITION  
ENTIÈREMENT REFONDUE ET TOU-  
JOURS LEURS PRÉCIEUX CONSEILS  
POUR TROUVER EN TOUS LIEUX : "BON  
GITE, BONS VINS, BONNE TABLE".

... ET LES GOURMETS AVERTIS  
SAVENT QU'UN ÉTABLISSEMENT QUI  
POSSÈDE LE PANONCEAU DES  
"3 AS" — BLEU, BLANC, ROUGE —  
EST TOUJOURS DIGNE DE VOUS  
RECEVOIR.



AUX ÉDITIONS EDNA NICOLL  
35, AVENUE GEORGE-V — PARIS (8<sup>e</sup>)

## Anciens de l'Automobile

N'OUBLIEZ PAS QUE

## "Les Vieux du Volant"

sont là pour  
vous défendre

et luttent pour la  
sécurité de la route

AIDEZ - LES  
en adhérent

VOUS AUREZ DROIT :

- Au Service mensuel gratuit de la revue AU VOLANT.
- A l'envoi gratuit d'itinéraires pour toute l'Europe
- Aux consultations juridiques et fiscales gratuites par correspondance.
- Aux avantages du Service de Propagande des Produits Français de AU VOLANT.
- A la rubrique «d'Entr'aide» réservée aux petites annonces émanant des membres du groupement, donc garantie assurée.
- Aux recherches d'antériorité pour les Marques de Fabrique déposées depuis 1896.

Être des VIEUX DU VOLANT  
votre intérêt le commande  
votre sécurité l'exige !...

## **Le 19 juin, les hortillonnages**

Dans le dernier numéro de « Au Volant » le programme complet de la fête annuelle du groupe de la Somme des Vieux du Volant, mis sur pied par notre délégué M. Aulot, a été publié.

Les Vieux du Volant de partout doivent se retrouver nombreux à cette visite tout à fait originale des hortillonnages d'Amiens, au cours de laquelle ils dégusteront un menu régional.

## **Le 10 juillet, à Fontainebleau**

Pour la deuxième fois notre délégué de Fontainebleau,

M. Guillaumet, organise une manifestation amicale dans cette belle forêt. Cette année, innovation, ce sera un « Concours de devinettes ».

Rendez-vous le 10 juillet à 10 h. précises, cour de la gare à Fontainebleau. Départ en caravane pour une promenade à travers la forêt par des sites peu connus. Pique-nique vers midi avec les provisions apportées par chacun. Ensuite Concours de devinettes. Le jury posera trois devinettes à résoudre à chaque concurrent. Le temps mis à trouver la solution servira à établir le classement. Seront concurrents tous les conducteurs et passagers des voitures participantes. Nombreux prix. Préparez votre matériel et aiguisez votre esprit !

## **Entre-Nous**

● Le 26 juin, notre délégué d'Abbeville, Michel Doré, participe à l'organisation d'une série de manifestations qui auront lieu ce jour dans cette ville, et entre autre une rétrospective à laquelle participeront les Vieux du Volant et leurs Vieux Tacots.

● A notre dernier Congrès, les cigares du dimanche soir étaient aimablement offert aux Vieux du Volant par leur camarade Y. Pacheu, un fidèle. Ces cigares, de toute première qualité, venaient de sa provision personnelle et portent sa marque et les boîtes s'ornent du portrait de son fils. Merci encore, ami Pacheu, au nom de tous.

Nous avons le plaisir d'annoncer que notre délégué de Rolampont, le Docteur Martin est en même temps sénateur de la Haute-Marne. Nos félicitations.

● Notre camarade Masson, délégué à Compiègne organise pour notre fête annuelle du 18 novembre prochain un service de cars afin d'amener les Vieux du Volant de sa région. A quand d'autres initiatives de ce genre ?

● Notre camarade Maury, directeur-propriétaire des Ets Magondeaux, fabrique maintenant des bobines d'allumage qui, fait original, sont garanties deux ans. C'est la première fois qu'un fabricant donne cette garantie.

Nos camarades G. Rols et E. Dubœuf nous signalent deux bonnes maisons. D'abord le garage Standard de M. Truc, route nationale 7 à St-Marc en Meyreuil (Bouches-du-Rhône) et ensuite l'Hotel de la Reconnaissance, 9 pl. Joubert à Pont-de-Vaux (Ain). Remerciements.

● Notre camarade J. Décupère, délégué au Cateau, est heureux de nous faire part de la naissance de sa fille Claude. Nos félicitations au papa et à la maman.

● Nous avons le regret d'annoncer que notre administrateur, notre camarade R. Capillon, a eu la très grande douleur de perdre son père le 13 mai dernier. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de la sympathie émue des Vieux du Volant et toutes nos condoléances.

## **Notre Concours**

Ce mois de mai sera un mois faste pour les Vieux du Volant : près de 200 adhésions nouvelles. A cette allure le 10.000<sup>e</sup> membre va être atteint dans le courant de juillet !

La Médaille d'Argent de mai de notre Concours mensuel a été très disputée et ce n'est que par trois points d'avance, mais avec un total de 30 que notre camarade Bary prend un joli départ et totalise 30 points. Puis deux ex-æquo, nos camarades P. Beissonnet et P. Vivès avec 27 points ; ces deux supporters seront des concurrents dangereux pour la Médaille d'Or, 1938, qui totalise les résultats de l'année.

Ensuite notre camarade P. Labarde — dont l'absence à la sortie de Compiègne fut très remarquée ! — Puis deux nouveaux M. Daziano et R. Sarrazin. Enfin Madame Fonrouge, pour laquelle ce n'est qu'un début ; notre camarade Lévéque et notre ami toujours dévoué P. Roptin, le fidèle des fidèles.

En plus de ces camarades, dont le nombre des adhésions transmises permet l'inscription à ce palmarès de mai, de nombreux camarades nous ont envoyé des candidats. A tous merci pour cette belle et utile collaboration et comme disent les champions à la T. S. F. : tâchons de faire mieux la prochaine fois.. C'est d'ailleurs ce mois-ci.

Voici les résultats techniques : 1<sup>er</sup> M. Bary (30 p.) ; 2<sup>es</sup> ex-æquo, P. Beissonnet et M. Vivès (27 p.) ; 4<sup>e</sup> M. Labarde (18 p.) ; 5<sup>es</sup> ex-æquo, M. Daziano et R. Sarrazin (12 p.) ; 7<sup>e</sup> Mad. Fonrouge (9 p.) ; 8<sup>es</sup> ex-æquo, M. Levèque et P. Roptin (6 p.).

## **Les 1<sup>ers</sup> mardis de Paris**

Très gros succès à nos déjeuners amicaux des 1<sup>ers</sup> mardis de Paris au Café de la Paix, place de l'Opéra.

Le prochain et dernier déjeuner avant octobre aura lieu le 5 juillet à 12 h. 30 comme d'habitude.

## **Belle et bonne journée**

La sortie en forêt de Compiègne, organisée le 26 mai, par notre délégué d'Amiens, M. Bulot fut fort agréable : déjeuner dans un cadre tout à fait sympathique, intéressante visite aux ruines de Champlieu, et beaucoup de muguet. Les absents eurent bien tort !....

## **Voici les vacances**

Avant de partir, vérifiez les organes de sécurité de votre voiture ; votre vie en dépend. Si vous le pouvez, venez à une de nos Visites Gratuites de Sécurité.

Les prochaines et les dernières avant octobre auront que, intéressante visite aux ruines de Champlieu, et du Roule, à Neuilly sur Seine ; le 29 juin, 243, rue de Vaugirard, à Paris ; et le 6 juillet, 42, cours de Vincennes à Paris.

# Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique

Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau.

**AIN.** — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0.42 ; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu ; *J. Janin*, 2, place Emile-Zola, Oyonnax ; *R. Duchêne*, Belley, T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. son restaurant. Garage. T. 8.

**AISNE.** — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7.69. Dél. rég. : *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4.72. *E. Moisselin*, 32, r. d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29.65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gle. ser. T. 79. Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1. 10.

**ALGERIE.** — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, bd Carnot, Alger ; *J. Gormand*, 34, rue R.-de-Fleury, Constantine : T. 23.00 ; *L.-G. Genette*, 7, rue Lamartine, Oran, T. 249-70 ; dél. rég. : *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2.69. *M. Martinez*, Inkerman. T. 0.40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télé-my. Station Service, Rép. serv. tt. marq. T. 80. 73.

**ALLIER.** — Dél. rég. : *P. Bournat*, 4, r. Jardet, Vichy. T. 29-19 ; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitailleur. Gén. Essences, Huiles Pneus. T. : 37.67.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage T. 23.59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Cascade. Tcf. T. 22.29.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An., cuis. par patron.

## Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

**ALPES-MARITIMES.** — Dél. dép. : *R. Fonrouge*, Mais. du Tour., prom. du Soleil, Juan-les-Pins ; dél. rég. : *M. Bellon*, vil. Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes ; *F. Torthe*, place St-Roch, Menton. T. 4.63.

Nice. — HOTEL IMPERATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889.18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, bd Garibaldi. Tcf. T. 809-65, Parc grat. p. auto. V.D.V.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, r. G. Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846.81.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813.83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHIERA. Mécan. conc. 11, Dalpozo. T. 801.87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boulevard Gambetta. T. 845.84. Ttes marq. N. et Occ.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant, T. 6.81.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

Cannes. — HOTEL VICTORIA, Route d'Antibes. T. 6.28. Tcf. Jardin. T. 11.28.

Cannes. — HOTEL EUROPEEN, 17, r. Mar-Foch, meublé tcf. Pr. mod. T. 10.53.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boulevard Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot, T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, rte d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5.27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boulevard Alexandre-III. Freinomètre, graissage, adhérisseuse. Técalémit. T. 23.67.

Cannes. — ELECTRIC AUTO, 1, r. du Bateguier. Maison de confiance. T. 29.68.

Antibes. — GARAGE GLAUQUE, Nle no 7. Renault mécan. gén. soig. T. 1.01.

Antibes. — STATION-SERVICE STANDARD, angle route Nle. no 7. T. 9.90.

Menton. — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquise. Prix modérés.

Menton. — AGENCE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4.63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

Roquebrune. — Cap. Martin — GARAGE DE PARIS. Au pont de l'Union. T. 2.88.

Beaulieu. — AGENCE BRISTOL. Maison de confiance. Vente et Locations. T. 0.86.

Villefranche-Pont Saint-Jean. — SUPER STATION. Meil. cond. aux V.d.V. T. 65.

## — ABRÉVIATIONS —

|             |                        |
|-------------|------------------------|
| V.d.V.      | Vieux du volant.       |
| Tcf.        | Tout Confort.          |
| Pm.         | Prix modérés.          |
| Chd.        | Chambre depuis.....    |
| Pd.         | Pension depuis.....    |
| Bnc.        | Boisson non comprise.  |
| Bc.         | Boisson comprise.      |
| DF.         | Dimanches et fêtes.    |
| N.          | Dépannage de nuit.     |
| An.         | Ouvert toute l'année.  |
| G.          | Garage.                |
| Gg.         | Garage gratuit.        |
| T.          | Téléphone.             |
| Atel. mod.  | Atelier moderne.       |
| Rép. ser.   | Réparations sérieuses. |
| Mécan. gle. | Mécanique générale.    |

**ARDECHE.** — Dél. dép. : *J. Raymond*, Ponts-et-Chaussées, pl. des Mobiles, Privas, T. 55 ; dél. rég. : *J. Lacrotte*, place Galmar, Vals-les-Bains.

**ARDENNES.** — Dél. rég. : *P. Boutet*, avenue Général-René-Moreau, Rcroix.

**AUBE.** — Dél. dép. : *Jacques Brenkle*, 31, rue de la Paix, Troyes. (Permanence, Café de la Paix, 72, Rue Emile-Zola, Troyes).

**AUDE.** — Dél. rég. : *F. Pacou*, 29 place de la Poste, Carcassonne.

**AVEYRON.** — Dél. dép. : *V. Blancher*, 3, r. d'Armagnac, Rodez.

**BAS-RHIN.** — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89.0. et 89.05.

**BASSES-ALPES.** — Dél. rég. : *M. Buès*, pl. de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

**BASSES-PYRENEES.** — Dél. rég. : *M. Daguet*, « Prestounia », Ciboure ; *R. Liebschutz*, villa St-Clair, av. Mont-Joly, Biarritz, Tél. 12-40.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE Tcf. Meilleur accueil V. du V.

## Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

**BOUCHES-DU-RHONE.** — Dél. dép. : *Ch. Paulmyer*, 1, av. des Alliés, Les Milles, T. 1 (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille) ; dél. rég. : *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21 ; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence ; *Marcel Combaluzier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles, T. 3.67 ; *P. Rigot*, 26, rue Hôtel-de-Ville, Arles.

Marseille. — HOTEL ASTORIA, 10, boulevard Garibaldi, Tcf. Centre. T. Col. 32.98.

Marseille. — LA CASCADE MENLIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENQ, 117, av. d'Arenq, Berliet, Renault. T. : N. 00.16.

Marseille. — « STAR OIL », 16, boulevard Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6.90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR R. Nle 570 Station graissage gonfl. toil., w.-c. T. 3.37.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2.23.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1.10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Véranda, Pergola, T. 0.36.

**CALVADOS.** — Dél. rég. : *G. Gateau*, rte de Pont-l'Evêque, Trouville. T. 61-58. *J. Guespin*, 8, av. République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-98.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE. Rte St Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47.65.  
Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34.83.  
Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.  
Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC Tcf. Restaurant. Salon de thé. T. 34.  
Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1.99.

Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à Prix modérés. T. 702.17.

CAMEROUN. — Dél. : P. Lalaurie, Douala.

CANTAL. — Dél. dép. : A. Chausi, r. Jules-Ferry, Aurillac ; dél. rég. : Ph. de P. sario, 17, r. Marchande, Saint-Flour.

### Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

CHARENTE. — Dél. dép. R. Hertlin, 166, r. de Paris. Angoulême.

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD. Fiat, Delage, « Spécial ». Peugeot T. 0.50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : H. Reynaud, 115, r. Gambetta, Rochefort (Permanence : Café Colbert, r. Du Vivier, Rochefort).

La Rochelle. — CAFE MODERNE, 48 quai Duperré. T. 20.68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET » Restaurant, 45, r. St-Jean, Poisson, coquill. T. 25.63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue de Presche. Dépan. Electr. Tr. soign. T. 31.18.

CORSEZE. — Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép. : G. Michaux, 3, boulevard Sylvestre Marceau, Ajaccio ; dél. rég. : A. de Cipriani, 17, rne de l'Opéra, Bastia. T. 3.45.

Bastia. — ETABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

COTE-D'OR. — Dél. dép. : L. Petitjean, 18, pl. Darcy, Dijon. T. 18.63 ; dél. rég. : J. Perret, 13, r. P. Bonchard, Beaune. T. 4.66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort ; s. restaur., sa cave. T. 0.60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soigné 1, rue Jacques-Cellerier, T. 656.

### Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

COTE-DU-NORD. — Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1.29.

CREUSE. — Dél. dép. : J. Lacoste, 12, Gde-rue, Guéret ; dél. rég. : E. Rouchon-Mazerat, 18, fg. de Toulose, Guéret. T. 186.

DEUX-SEVRES. — Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaurant. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRECHE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 1.78.

DORDOGNE. — Dél. rég. : René Fog, à Nontron.

DOUBS. — Dél. rég. : L. Guillaume, Beurre.

Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, av. m. Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, bld, 6, vi. Garage. T. 14.17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT Tcf. Restaurant réputé. Tel. cabine.

DROME. — Dél. rég. : M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons. T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hotchkiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sér. Mécan. géné. 8, pl. Champs-de-Mars.

EURE. — Dél. dép. : D' Lièvre-Bizard, 25 bis, rue Victor-Hugo, Eureux. T. 5.73. dél. rég. : J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audemer ; H. Léger, Chateau du Gros-Theil. Le Gros-Theil. T. 6. P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Vernon-sur-Avre.

Vernon. — GARAGE HOSCHEDÉ ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.



### NOTRE PANONCEAU

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég. : G. Beau-niée, 15, rue de la Gare, Dreux. T. 1.01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ETAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous V.d.V. Chateaudun. — CAFE DE PARIS. Reception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVINCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

FINISTERE. — Dél. dép. : H. Jury, 30, rue J.-Jaurès, Brest ; dél. rég. M. Masson, 26, rue de Brest. Morlaix.

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. Vd.V. : b. accueil ; b. table ; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'EPEE. Tcf. Son Restaurant Relais Saint-Corentin.

GARD. — Dél. dép. : E. Guiraud, 3, pl. des Arènes, Nîmes. T. 36.54.

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURÉ cadre Provenc. Tcf. fine cuis. ; crus choix. T. 36.

GERS. — Dél. dép. : M. Alliot, 4, r. de Baron, Auch. T. 54.

GIRONDE. — Dél. dép. : G. Bélis, 103, rue Frère, Bordeaux. T. 35.53, dél. rég. : E. Jeanneau, 203, r. Nationale, St-André-de-Cubzac ; J. Farges, Marchepierre. T. 4. Croix-d'Hins.

Bordeaux. — CAFE DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33.68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80.088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE. 8 à 12, r. Capdeville T 52-03. Rép. ser.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTE 26, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12 r. Cursol. T. 54.66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marque. T. 81.303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY. 64, r. St. Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GI-RONDIN, 33 rte Médoc. Répr. sér. T. 22.82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU. Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0.50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3.53.

La Réole. — ATELIERS de MECAN. et CARROSSERIE DE GUYENNE, 11 av. Carnot. T. 47.

Marchepierre. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sér. 119, route de Toulouse.

### Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau

HAUTE-LOIRE. — Dél. rég. J. Rous-sillon, boulevard de la République, Le Puy. T. 281.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép. : D. R. Martin, Rolenzoni. T. 17.

HAUTES-PYRENEES. — Dél. dép. L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes ; Dél. rég. : L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Prés Grotte Année. T. 0.78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, av. Hélots. Confort moderne. Cuisine soignée.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég. : T. Arnold. Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains. T. 2.89 ; D. Meynier, Maison Desres, St-Julien-en-Genevois ; E. Baffou, rte de Bonneville, Anne-masse, T. 176.

Evian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V. d. V. T. 38.

Saint-Julien-en-Genevois. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép. : C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges. T. 26.14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitailler aux meilleurs prix.

HERAULT. — Dél. rég. : R. Céhe, 7, av. St-Saëns, Béziers. T. 10.36.

Montpellier. — GARAGE BOURRELY, 11, r. Bourrelly ; ag. Delahaye, Chenard, Buggatti. T. 5378.

### Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép. : André Belleville, 43, r. des Masses, à Paramé. T. 50.64. Dél. rég. : Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes. T. 38.12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO. boul. LA Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33 rue Antrain, près Hôtel-Dieu

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20.21.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : A. Bodin, ingénieur du Service Vicino.

*Azay-le-Rideau* ; *A. Trouve*, rue Neuve, Château-Lavalierie ; *G. Thauraux*, à Restigné ; *Devaux de Chambord*, La Coutière, par Perrusson.  
Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Cambetta. Tcf. Garage T. 1.93.  
Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.  
Tours. — CAFE DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1.25.  
Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Origin. Station-Service des Pneus. T. 19.99.  
Tours. — SERVICE TECALEMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spéci. V. d. V. 4, rue Charles-Gilles.

### Les Vieux du Volant s'adaptent en toutes circonstances

**ISERE.** — Dél. rég. : *N. Comte*, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron ; *L. Eyraud*, 7, pl. du Champ-de-Mars, Bourgoin. T. 462.  
Grenoble. — CAFE DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.  
Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0.23.  
Grenoble. — HOTEL LESDIGUIERES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis. Garage.  
Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. son restaurant. T. 0.23.  
Grenoble. — HOTEL EUROPE, Place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.  
Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers, Tcf. B. accueil.  
Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, av. Alsace-Lorraine. Plat du j. etc.  
Grenoble. — AGENCCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T. Grenoble. — GARAGE DU PARC, r. Liberté, p. Poste, Chenard-Walker. Nuit T. 3.53.  
Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16 rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. prix T. 6.85.  
Grenoble. — RENOV-PNEUS, pl. Vaucanson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25.74  
Bourgoin. — PNEUMATIQUES-ACCESSIONS. Huiles. Ess., 20 rue République.  
Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf Table parfaite G. Année. T. 34.  
**JURA.** — Dél. dép. : *J. Thévenod*, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. Tél. 0.08.  
Morez. — GARAGE CITROEN, Marcel Armion, 47 rue République. toutes réparations.  
Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis, G. séjour. idéal. T. 32.  
**LANDES.** — Dél. rég. : *P. Gigot*, à St-Paul-les-Dax. Tél. 3.49.  
St-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROEN. Réparations soignées. R. N. 10. T. 3.10.

### Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

**LOIR-ET-CHER.** — Dél. rég. : *J. Finance*, 5, rte de Rémenier, Blois ; *G. Morgot*, bd de la gare, Romorantin.  
**LOIRE.** — Dél. dép. : *S. Dumas*, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Etienne.  
Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. fondée en 1842. Gar. chauffé. 19-21, r. Noétas. T. 24.37.  
Roanne. — Ets LAFAY, Agence RENAULT, Station-Service, 79, pl. Diderot. T. 2408.  
Roanne. — RELAIS-BLEU, 1 pl. de la Loire. T. 33.51. Huiles et Carburants N°e. 7.  
**LOIRE-INFERIEURE.** — Dél. rég. : *G. Koenig Syndicat d'initiative*, 49, Esplanade du Casino, La Baule. T. 1.37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1<sup>er</sup> ordre. T. 138.35.  
Nantes. — RESTAURANT DURAND à Pont-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165.38.  
La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.  
La Baule. — FLEPEN-HOTEL. Tél. 24-25, 107, av. de Paris. Tout confort.  
La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.  
La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 35-35 frs. G. T. 1.04.  
La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. H tel Pension. Tcf. T. 45.  
La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE, 27, av. de la Gare. Ouv. tte année. T. 20.05.  
La Baule. — GARAGE MINOT, Rte de Paris, Citroën. Station Service J. et N. T. 71.  
La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1.57.  
Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLAGE, Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Garage T. 2.  
Pornichet. — ARMORIC ACENCE, av. de la Gare, Maison de confiance. Toute année.  
Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, Place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5.28.  
**LOIRET.** — Dél. dép. : *E. France*, 55, faub. Bannier, Orléans. T. 21.53.  
Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant G. T. 20.13.  
Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR Tcf. Restaurant. Garage. T. 24.25.  
Orléans. — AUTO-GARAGE E. FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1.53.  
Gien. — HOTEL DE L'ECU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.  
Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spéci. G. T. 75.  
Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.  
Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

### Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

**LOT-ET-GARONNE.** — Dél. dép. : *G. Bélis*, 17, c. du 14-juillet, Agen. dél. rég. : *A. Argillot fils*, Barbaste. T. 16 ; *R. Gayraud*, 22, r. d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.  
**LOZERE.** — Dél. dép. : *Ch. de Brion*, Fournels.  
**MAINE-ET-LOIRE.** — Dél. reg : *G. Jeanneteau*, 1, r. Laboulaye, Angers. Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23 rue Chat-Gontier. Cg. T. 6.59.  
Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, bd Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23.23.  
Angers. — GARAGE BOUTIN Frères, 46 bd. R-René. Delage, Fiat, Talbot. 20.85.  
**MANCHE.** — Dél. dép. : *E. Fouret*, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5.17 ; dél. rég. : *R. Lelion*, à Ville-dieu-les-Poëles ; *M. Higelin*, St-Sauveur le Vicomte.  
t. l'année Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc. Cherbourg. — HOTEL DU CASINO. Ouv. T. 17.  
Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE. Tcf. La Bonne Maison. G. T.  
Villedieu-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën, Atelier Moderne. T.  
**MARNE.** — Dél. dép. : *L. Hatzfeld*, 176, rue de Vesle, Reims. T. 39.16 ; dél. rég. : *A. Cunin*, 10, rue le l'Ecu, Reims. T. 35.98 ; *A. Ollinger*, 5, rue du Lt-Colonel Picquart, Vitry-le-François.  
Reims. — HOT. BRISTOL et NORD REUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.  
Reims. — PNEUS STATION, SERVICE

HATZFELD. Service parfait. T. 39.16.  
Châlons-s-Marne. — HOTEL-REST DU PORT D'ETAIN. Tcf. Gar. Pm. T. 189.  
Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ETOILE. Etape culinaire. Grand Garage. T. 57.  
Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2.15.

**MAROC.** — Dél. dép. : *J. Perair*, à Fédala.

HOTEL-REST DES RUINES DE BANASSA Pm. G., chez un camarade, Souk-el-Tleta du Gharb.

**MAYENNE.** — Dél. dép. : *M. Brilhault*, 93, *as de Bretagne*, Laval, T. 2.07 et 1.24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1.86.

**MEURTHE-ET-MOSELLE.** — Dél. rég. : *O. Courty*, 86, rue de Metz, Longwy.

### Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

**MONTE-CARLO.** — Dél. dép. : *S. Soriano*, 6, boulevard des Moulins. T. 5.97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino T. 3.67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3.26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boulevard Albert 1<sup>er</sup>. Tcf. Rest. en terrasse. T. 0.38.

Monaco. — ELECTRICITE-AUTO, 1 rue Açores, Répar. rap. et soign. T. 15.03.

**MORBIAHAN.** — Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, rue Le Brix et rte de Nantes.

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage T. 21

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7 r. Le Brix et rte. Nantes.

**MOSELLE.** — Dél. dép. : *F. Lefèvre*, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5.39.

**NIEVRE.** — Dél. dép. : *A. Decelle*, 28, rue Saint-Benin, Nevers. Tél. 4.35 ; dél. rég. : *J. Deguerque*, 26, r. J. Jaurès, Nevers. T. L. Petit, à Cosnes ; *P. de Laplanche*, Millay.

**NORD.** — Dél. dép. : *A. Dufossez*, 32, bd Liberté, Lille. T. 11.05 ; dél. rég. : *J. Decupère*, 21 bis, rue du Mar-Mortier. Le Cateau. T. 0.35.

Lille. — HUILE LUBROCILINE. Ets Franchomme et Scribe, 217 bd. Liberté. T. 300.03.

Lille. — Palais Lillois de l'Automobile, 9 rue Anatole-France, Concess. Général motors, stat. ser. Ouvert jour et nuit. T. 540-11-12.

Lille. — Brasserie METROPOLE, son orch. son rest. son bar réputés. Pm. T. 529-11-12-13. Marché-en-Baretz. — SICA. Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4 bd. de Lille. T. 595-35.

### Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu

**OISE.** — Dél. rég. : *P. Masson*, 1, pl. de la Gare, Compiègne. T. 6.40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1.07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant serv. parfait. T. 0.85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS, Peugeot, Panhard. T. 1.66.

**ORNE.** — Dél. rég. : *A. Rougeyron*, à Domfront ; *F. Sabine*, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

Bagnols de l'Orne. — HOTEL DE TESSE. Tessé la Madeleine, cuisine au beurre. T. 35.

**PAS-DE-CALAIS.** — Dél. dép. : F. Roussel, 15, r. Pasteur, Arras. T. 847 ; dél. rég. R. Corbasson, 57, rue de la Mer, Berck-Plage ; F. Deherrizon, faubourg St-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, bd Strasbourg, Arras. D<sup>r</sup> R. Bommier, château de Wardrecques.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres. 57 r. de la Mer. Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS, ouv. et n. stat. serv. Tec. Dép. T. 1779

**PUY-DE-DOME.** — Dél. rég. : F. Boischandy, Hôtel de Londres, Le Mont-Dore, T. 56.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard », place Delille. Bessé-en-Chaudesse. — HOTEL PROVIDENCE Tcf. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tcf. Prix modérés, sur Parc du Casino. Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE Peugeot, Chenard, Répar. T. 0.73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, Route de Charade. Pension, Restaur. Gd Parc. T. 1.92.

### Suivez les REUNIONS régionales des Vieux du Volant

**RHONE.** — Dél. dép. : G. Lévy, 25, r. des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38.53 ; dél. rég. : R. Malaval, 28, r. Chevreul, Lyon. Tél. Parmentier 36.57 ; Graillot, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 123 « NERVIT-RAVITAILLEMENT ». Acc. Ess. Huile, Pneus, Cond. spé. V. d. V. — Lyon, 209, av. Berthelot, Gr. 233 rue des Culattes. Oullins, 163, Gde-Rue Champagne 44 rue Lanesan — Craponne, 117, av. Ed-Millaud.

Lyon. — HOTEL BRISTOL (Meubl.) pr. Perrache, 28, cours de Verdun. Tcf. T. : F. 56.55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rue des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48.88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURES, 51, av. Jean-Jaurès. Atel. de répa. T. : P. 09.28.

Lyon. — MULATIERE. — GARAGE DU CONFLENT, avantages aux V. d. V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3.71

Rte Nat. 6. Station Service mod. Renault.

**SAONE-ET-LOIRE.** — Dél. dép. : J. Ravdin, 6, r. Lacretelle, Mâcon. T. 352 ; dél. rég. : Marin Faure, 6, r. de l'Asile, Châlons-sur-Saône T. 306 ; dél. rég. : Lemaitre, 21, avenue de la Gare Autun.

Macon. — HOTEL BELLEVUE ET LA MARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2.68

Macon. — BRAS. REST. DU TONNEAU,

12 r. Gambetta, face Chambre du Commerce. T. 2.35.

**SARTHE.** — Dél. dép. : L. Gambaude, 106, rue Chanzy, Le Mans.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue Dr Leroy spé. rég. rendez-vous Gourm.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet Dunlop, rép. sér. T. 570

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. 1.73.

**SAVOIE.** — Dél. dép. : L. Vuillermet, 17, bd de la Colonne, Chambéry.

**SEINE-INF.** — Dél. dép. : A. Drané fils, 38, quai G.-Boulet, Rouen. T. 372-52 ; dél. rég. : R. Briulet, 15, r. des Galeries, Fécamp. T. 314 ; A. Draffin, 67, av. Verdun, Dieppe ; E. Rigaux, 18, q. Lamblardie, Le Havre, T. 67.40.

Caudebec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas d'Alliermont. — AUTO-REPARATION. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. Tel. 21.

**SEINE-ET-MARNE.** — Dél. rég. : M. Feillée, 17, rue du Grand-Ce<sup>st</sup>, Meaux. T. 0.39 : P. Guillaumet, 6, allée François-1<sup>er</sup>, Fontainebleau.

Clave-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES Tcf. Table exquise. G. T. 58.11.

**SOMME.** — Dél. dép. : R. Bulot, 172, rue Laurendeau, Amiens. T. 430 : dél. rég. : Michel Dore, 30, chemin d'Hocquet, Abbeville ; F. Holstaine av. de la Républ. Péronne. T. 221 : P. Bail, r. du Mont-Röté, Cayeux-s.-Mer.

**TARN.** — Dél. dén. : M. Mencerey, 5, rue d'Elbène, Albi. T. 3.36 ; dél. rég. : L. Bolon, rue du Galinier, Mazamet.

### Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

**TARN-ET-GARONNE.** — Dél. dép. : L. Brouillaud, 40, rue Lagravère, Montauban.

Terr. Belfort. — Lepuix-Gy, Ballon d'Alsace. HOTEL TOURTET-KOLB. Ses truites, ses spécialités.

**TONKIN.** — Dél. : R. Girardot, 27, boulevard Rollandes, Hanoï.

## REGION PARISIENNE

Paris. — LE TOURISTE (café-brass.), 83 av. de la Grande-Armée. T. : Passy 02.86.

Paris. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, r. de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MODERN-HOTEL, 3 rue Parrot, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillet, Tcf. mod. T. : Et. 36.26.

Paris. — SPORT NORD, 27 r. Dunkerque. Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES, 42, cours de Vincennes. Maison de confiance.

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V. d. V. Récep. amic. 3, r. Aug.-Mie. Dan. 66.48. (14%).

Paris. — LE MEDECIN DES MOTEURS. P. Dumay, 171 boul. Davout, rép. sér. Roq. 53.45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20<sup>e</sup>). Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. Guersant. Eto. 08.22.

Arcueil. — PONTONS DE GRAISSAGE, 47, Rte Orléans. Lavage, Huile, Ess.

Asnières. — ROYAL AUTO ECOLE, 6, av. des Crésillons. T. Grès. 23.59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé, 97, bd. Bineau.

**SEINE-ET-OISE.** — Angerville. — GARAGE DE L'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis, T. 46.

Arpajon. — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1.16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue ag. Renault, Trav. consciens. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE Hotel-Restaurant Barthélémy. G.

**VAR.** — Dél. rég. : M. de Beney, 9

r. Colbert, Toulon ; M. Fabre, avoué à Brignoles. T. 161 ; G. Roudeillac, 8, boulevard Georges-Clémenceau, Draguignan ; H. Alquier, Ile de Port-

Cros ; Pierre Auriac, 43, avenue de Belgique, Hyères.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. Azemars. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — HOTEL SUISSE et DES ILES. Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1.01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0.76. Port-Cros. — HOSTELLERIE PROVENCALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Ste-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE Rép. sér. Atel. mod.

### Les Vieux du Volant justifient leur QUALITE par leur conduite

**VAUCLUSE.** — Dél. dép. : Félix Cler, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5.31 ; Dél. rég. : J. Borelly, 15, b. la Gare, Carpentras. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESCHALIER, Rte de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIERE, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis., crus choisis. T. 36.

Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

**VENDÉE.** — Fontenay-le-Comte. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Restaurant G. T. 2.62.

**VIENNE.** — Dél. dép. : E. Morin, 75, av. de Bordeaux, Poitiers. T. 5.39 ; dél. rég. : L. Didelot, 6, r. de l'Hôtel-Dieu, Poitiers. T. 0.44 ; Schrok. La Command. d'Ozon, Châtellerault.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères, Citroën All. moderne, 34 rue Carnot.

Poitiers. — GRAND HOTEL DU JET D'EAU. Tcf. Restaurant--Brasserie, place d'Armes.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16 rue Président-Wilson. T. 1.99.

**VOSGES.** — Dél. dép. : M. Daudé, pl. Guigot, Epina. T. 34.05.

**YONNE.** — Dél. rég. : G. Bidault de l'Isle, à l'Isle-sur-Serein.

Joigny. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD Tcf. 25 ch., cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105, rue Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT REPUTE. Gg. T. 6.30.

Linas. — GARAGE DES AS, rte d'Orléans, Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont elev. T. 48

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150 rte Nle 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE Renault, électr. T. : Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SERVICE, Rte Fontainebleau, Nuit. T. 97.

St-Gratien. — AU RELAI VERT, Rte Nle 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

St-Ouen-l'Aumone. — GARAGE HINAUD Citroën, Atel. mod. T. Pontoise 2.34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET, Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s-Marne. — GARAGE RICHARD 8 route Plessis, Chenard, Laffly, T. 60. P. mod.

# Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE MAI 1938

9580. Barriera Charles (1922) Alpes Mar. — 9581. Gar-  
my René (1915) Paris — 9582. Grcener Jacques (1923)  
Paris — 9583. Snaauwaert Georges (1919) Nord —  
9584. Bonnefoy Pierre (1914) Haute-Savoie — 9585.  
Boga Jean (1921) S. Inf. — 9586. Bloch Georges (1922)  
Paris — 9587. Uccello Philippe (1907) Paris — 9588.  
Girard Henri (1923) Paris — 9589. Piard Ernest (1909)  
S. et L. — 9591. De Rosemont Jacques (1914) Rhône —  
9592. Vincentelli A. (1912) S. et L. — 9593. Det-  
viller Georges (1923) Indre — 9594. Serviat Pierre  
(1920) S. et M. — 9595. Morin Marguerite (1920)  
Paris — 9596. Conche Francisque (1923) Rhône —  
9597. Crêpelle Paul (1920) Nord — 9598. Lelong Ray-  
mond (1918) Somme — 9599. Gabard Robert (1922)  
Somme — 9600. Delaume Paul (1916) Allier — 9601.  
Dury Bernard (1920) Côte d'Or — 9602. Cauche André  
(1923) P. de C. — 9603. Goulley René (1923)  
Paris — 9604. Lefebvre Jacques (1912) Aisne — 9605.  
Péraudin Claude (1918) S. et L. — 9606. Vulin Louis  
(1915) S. et L. — 9607. Bauer Albert (1918) S. et L. —  
9606 Bordet Jacques (1919) S. et L. — 9609. Loehr  
Jean (1922) S. Inf. — 9610. Girard Henri (1915) Paris —  
9611. Lepage Louis (1912) Vaucluse — 9612.  
Maraud Félix (1923) B. du Rh. — 9613. Brès Pierre  
9580. Barriera Charles (1922) A. M. — 9581. Gar-  
(1918) B. du Rh. — 9614. Roche Victorin (1915) Vau-  
cluse — 9615. Séraphin Clément (1912) Vaucluse —  
9616. Peyre Henri (1921) Vaucluse — 9617. Depuyver  
Robert (1919) Aisne — 9618. Chemin Roger (1921)  
S. et O. — 9619. Fulliquet Georges (1919) Var —  
9620. Chaillon Marius (1921) Var — 9621. Auzende  
Louis (1921) Var — 9622. Garcin Hector (1919) Var —  
9623. Fourrier Charles (1912) Somme — 9624.  
Klen Jean (1919) Paris — 9625. Boulay Léon (1906)  
Paris — 9626. Saliquet Constant (1916) Vaucluse —  
9627. Bonnand Charles (1910) S. Inf. — 9628. Moré  
Emile (1916) S. Inf. — 9629. Fillion André (1922) Nord —  
9630. Poncet Joannès (1919) M. et M. — 9631.  
Tailhades Albert (1917) Hérault — 9632. Redonnet  
Paul (1913) Seine — 9633. Dupuv Maurice (1918)  
Sarthe — 9634. Hawadier Henri (1918) B. du Rh. —  
9635. Bourrelly Paul (1920) B. du Rh. — 9636. Né-  
rinzot Benoit (1911) S. et L. — 9637. Desvignes Barthélémy  
(1908) S. et L. — 9638. Paqueriaud Joannès  
(1920) S. et L. — 9639. des Moutis Guy (1902) S. et  
M. — 9640. Daubresse Gérard (1921) P. de C. —  
9641. Durand Raymond (1919) S. et M. — 9642. Nou-  
vel Lucien (1920) Aude — 9643. L'Hoste Félix (1914)  
Ardennes — 9644. Decunère Edouard (1923) Nord —  
9645. Petit Robert (1923) Var — 9646. Guineaud  
Roger (1910) Tonkin — 9647. Cestriers André (1915)  
Paris — 9648. Ferrand Marcel (1915) A. M. — 9649.  
Brennetot Joseph (1914) S. Inf. 9650. Denoilly Louis  
(1905) Somme — 9651. Salter William (1923) Somme —  
9652. Sellier Maurice (1921) Somme — 9653. Blake  
Sydney (1906) Paris — 9654. Gavard Joseph (1912)  
Hte-Savoie — 9655. Mathieu Louis (1919) A. M. —  
9656. Ballnais Pierre (1912) Il. et Vil. — 9657. Des-  
marest Félix (1912) Paris — 9658. Raimbault Alex-  
andre (1901) M. et L. — 9659. Quenel André (1923)  
Aisne — 9660. Félix Maurice (1921) Yonne — 9661.  
Trystram Jean (1922) Nord — 9662. Charret Edouard  
(1921) Rhône — 9663. Lardy Pierre (1919) Rhône —  
9664. Desgranges Auguste (1915) Sarthe — 9665. Can-  
delone Louis (1918) Paris — 966. Auzoux Raymond  
(1921) Seine — 9667. Arnaud Hyacinthe (1913) B.  
de Rh. — 9668. Cazalet René (1916) Paris — 9669.  
Henry Frane (1921) Hte-Garonne — 9670. Pouyet Pierre  
(1922) P. de D. — 9771. Lambolez Alfred (1907) Seine —  
9772. Million Français (1915) Vaucluse — 9673.  
Borgognon Louis (1921) Vaucluse — 9674. Gauthier  
Louis (1922) Drôme — 9675. Larue Paul (1919) S.  
et L. — 9676. Brion Charles (1911) Paris — 9677.  
Alex Jean (1923) S. et L. — 9678. Augé Gaston (1923)  
Vaucluse — 9679. Michel René (1912) S. et O. — 9680.  
Compain Camille (1923) S. et L. — 9681. Crosnier  
Robert (1913) Somme — 9682. Collin André (1910) M.  
et L. — 9683. Bertrand Paul (1921) P. de D. — 9684.  
Sazy André (1903) Allier — 9685. Marquis de Colbert  
Auguste (1921) Indre — 9686. J. de la Chaume Jacques  
(1919) A. M. — 9689. Desagnat Fernand (1911) S. et  
M. — 9690. Morénas Emile (1908) S. et O. — 9691.  
Lassère Jean (1919) Hte-Garonne — 9692. Buisson  
Georges (1916) Seine — 9693. Debord Georges (1921)  
Paris — 9694. Rousseau Maurice (1922) Seine — 9695.  
Léoni Paul (1912) Côte d'Or — 9696. Lieutaud Jules  
(1918) A. M. — 9697. Roux J. B. (1906) A. M. —  
9698. Mauran François (1914) A. M. — 9699. Bertrand  
Jean (1922) Paris — 9700. Cros Fernand (1922) Yonne —  
9701. Monin Jean (1915) S. et L. — 9702. Maringe  
Abel (1902) Yonne — 9703. Meillasoux Georges (1923)  
Nord — 9704. Beaussillon Lucien (1923) Nièvre —  
9705. Gueudré Léon (1922) Nord — 9706. Curtin  
Georges (1915) Ain — 9707. Bezinge Francis (1916)  
Paris — 9708. Grimison James (1921) Var — 9709.  
Vauchelet-Heklsing Emile (1917) B. du Rh. — 9710.  
Etienne Marcel (1923) B. du Rh. — 9711. David Jean  
(1916) B. du Rh. — 9712. Nouviaire Jean (1923) Mo-  
selle — 9713. Lamy Charles (1916) Jura — 9714. Grap-  
pin Lucien (1923) Côte d'Or — 9715. Widmer Jules  
(1915) Paris — 9716. Carette Félix (1921) Hte-  
Garonne — 9717. Blanc Félix (1912) Vaucluse — 9718.  
Bigaré Edmond (1915) Paris — 9719. Courtin Auguste  
(1914) Yonne — 9720. Boccard Francis (1922) Rhône —  
9721. Lods René (1921) Yonne — 9722. Frère Ma-  
rius (1919) S. et M. — 9723. Melias Eugène (1922) Paris —  
9724. Pinart André (1921) S. et M. — 9725. Baver  
Raymond (1916) S. et O. — 9726. Garnier Henri (1903)  
S. et M. — 9727. Lallier Jules (1921) S. et M. — 9728.  
Lambert Lucien (1920) S. et M. — 9729. Angélique  
Louïs (1923) S. et M. — 9730. Lefebvre Pierre (1920)  
S. Inf. — 9731. Pitté Jean (1921) B. du Rh. — 9732.  
Viort Gaston (1922) B. du Rh. — 9733. Gilman Fern-  
and (1921) Nord — 9734. Delobel Lucien (1919) Nord —  
9735. Dodier Roger (1922) Marne — 9736. Villet  
Félix (1899) Paris — 9737. Noël Aimé (1909) Isère —  
9738. Férev Albert (1920) Manche — 9739. Moronval  
Carlos (1921) Nord.

## HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, rue Saint-Honoré — 202, rue de Rivoli  
PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILERIES  
JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILLITÉ AUX CHAMBRES  
Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville et Inter — Tél. OPÉRA 02-30 à 02-35  
M. LERCHE, Directeur et Membre des "VIEUX DU VOLANT" sera très heureux de vous recevoir  
chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel Carte n° 1014  
Adr.: Tél. JAMALBANY III PARIS

# SAVEZ-VOUS?..

- Ce que les Vieux du Volant disputeront à Fontainebleau ? (voir page 11).
- Quels ont été les vœux émis par le V<sup>e</sup> Congrès de la Sécurité de la Route ? (voir page 10).
- Quels sont les bons films du mois ? (voir page 6).
- Qui a gagné le Concours de Mai ? (voir page 11).
- Quel est le nouveau cas d'autophobie ? (voir page 1).
- Ce qu'Au Volant a glané pour vous ? (voir page 3).
- Combien il y a de nouveaux Vieux du Volant inscrits en Mai ? (voir page 16).
- Comment vous pouvez être dégagé de tout souci à la chasse ? (voir page 4).
- Ce que pense le Président des Vieux du Volant ? (voir page 7).

*Ei si vous avez pu répondre à six de ces questions, c'est la preuve que votre mémoire est bonne et que... vous avez bien lu Au Volant. Merci !*

## Vieux du Volant

portez

le fanion. . . . . 10 frs

l'insigne-boutonnière. . 6 frs

franco

## L'ENTR'AIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 9.000<sup>e</sup> membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENTR'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché. Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club ; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club ; l'offre d'emploi est faite par un collègue : où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

### OFFRES D'EMPLOI

DEPARTEMENTS NORD — PAS DE CALAIS — SOMME — AISNE. Import. Sté ANGLAISE rech. Mr. bonne éducation — Solide instr. gile — sens cial développé — suscep occup. après mise au et. sit. impte ds serv prod — Ecrire avec Ref. à Au Volant qui transm.

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administra., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Ecrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy. Saint-Ouen (Seine).

REPRESENTANTS demandés par ancienne maison pour vente « Morues ». Ec. avec ref. Au Volant qui transmettra.

### DEMANDES D'EMPLOI

CHAUFFEUR, permis poids lourds, libéré service milit. très sérieux, demande place urgent. Ec. Au Volant.

« V.d.V. » 39 a. mar. 2 enf. B. inst. éd. prés. ex. santé Permis 1915 T. et PL. Qq conn. auto. Cond. expér. t. sobre t. bonne vue cherche emp. conf. 1<sup>er</sup> Janv. garage ind.

aut. transp. commerce etc. même sur tr. gde dist. Paris banlieue Côte d'Azur Ecrire « Au Volant » n° 7390.

CHAUFFEUR maison bourgeoise, très bonnes références, mécanicien. Ec. F. Archimbaud, 30, r. J. J. Rousseau, Suresnes (Seine).

### AUTOS

En tte conf. sup. VOISIN 17 CV 6 cyl. 125 kil, 15 l. aux 100 kil. Prix avant. Docteur, 85 av. Orléans Paris

CABRIOLET décapotable, tt aluminium, 4 places plus 2, Viva-Stella, moteur revisé, carrosserie et mécanique impeccable, six roues, cause achat camionnette. Px. 6.000 frs.

### VIEUX TACOTS

PLUSIEURS Vieux Tacots à vendre. S'adresser Au Volant qui transmet.

### VINS

VINS DE BORDEAUX. prix raisonnables Severac, Viticulteur, Portets (Gironde) Vi-

gnoble de famille depuis 1864. Expédition France, Etranger Remises V. du V. N° 2955. Permis N° 711 Bordeaux 1904. Caisse publicité douze bouteilles rouge 1933 ou 34 : 120 frs tt compris domicile. Contre rembours. 5 fr. de plus.

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd. Clémenceau, Perpignan, offrent pour le prix de 145 Fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20°, logé franco. Représentants bien rétribués sont acceptés.

### DIVERS

### MAIGRIR

J'indique gratuitement comment j'ai pu maigrir sans drogues de 10 kg.en 40 jours. Méthode Marfil entièrement nouvelle éprouvée par une longue expérience. Notice gratuite en écrivant aux laboratoires MARFIL, 36, allée des Charmilles, Livry-Gargan (Seine et Oise).

**FAITES ASSURER**  
vos amis  
**CONTRE LES ACCIDENTS**  
en les faisant adhérer aux  
**VIEUX DU VOLANT**

*Vous êtes convaincu de l'utilité de la*  
**CAMPAGNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE**

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

**DEMANDE D'INSCRIPTION**

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX DU VOLANT » ;  
à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription, vous les certifie exacts, et vous envoie ci-joint le montant de mes droits d'entrée, soit 50 frs

NOM : .....

Prénom : ..... Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Date du permis de conduire : .....

N° du permis ..... Lieu de délivrance .....

, le ..... 193

(Signature)

à laquelle  
vous apportez  
votre collaboration  
en étant des nôtres :

**N'ACCEPTEZ PAS  
QUE VOS AMIS  
VOUS LAISSENT  
TRAVAILLER  
à  
LEUR SÉCURITÉ  
sans  
Y PARTICIPER**